



**Commune de  
Bourscheid**

Bourscheid, le 9 avril 2021

**Réf : Autorisation Protection et Gestion des Eaux  
Administration de la Gestion de l'eau  
No dossier : EAU/AUT/21/0285**

## CERTIFICAT

Conformément à l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration des ponts et chaussées a introduit une demande d'autorisation pour la réhabilitation de l'ouvrage d'art 1215 enjambant le cours d'eau « Wiltz » à Goebelsmühle.

  
La Bourgmestre, Annie Nickels-Theis



  
Pour le Secrétaire, C. Nesen